

## TARIFS TRIMESTRIELS

- Eveil Musical : 61 €
- Formation Musicale (\*) : 44 €
- Instruments à vent, percussions et chant : 97 €
- Cordes / claviers : 109 €
- Ateliers / Chorale (gratuit pour les élèves déjà inscrits à l'Ecole de Musique) : 24 €
- Cours collectif pour les 6 à 8 ans : 84 €

(\*) *La formation musicale est obligatoire jusqu'à la fin du cycle 2*

### Réductions consenties :

- Réduction par membre supplémentaire d'une même famille : 20%
- Réduction pour les élèves faisant partie de l'Harmonie Municipale : 40 %
- Majoration pour les élèves issus d'une autre commune : + 40% (sauf participation à l'Harmonie Municipale)
- Chorale gratuite pour les enfants inscrits dans une autre discipline dispensée par l'Ecole de Musique.

*Ces réductions ne sont pas cumulables, la réduction la plus favorable sera appliquée.*

- Les frais d'écolage sont payables sur présentation de la facture. Le règlement des frais d'écolage se fait à la caisse de La Trésorerie Principale de Schiltigheim –1-3 rue Jean Monnet 67303 SCHILTIGHEIM CEDEX.
- **Tout trimestre entamé est dû.**
- **Les démissions doivent se faire par courrier adressé à la Mairie de La Wantzenau.**
- **Toute absence aux cours doit être justifiée par écrit.**